



CHARTRE DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

LE PROJET POLITIQUE DE LA FEPEM POUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE



« La société de défiance est une société frileuse, gagnant-perdant : une société où la vie commune est un jeu à somme nulle, voire à somme négative (si tu gagnes, je perds) ; société propice à la lutte des classes, au mal vivre national et international, à la jalousie sociale, à l'enfermement, à l'agressivité de la surveillance mutuelle.

La société de confiance est une société en expansion, gagnant-gagnant, une société de solidarité, de projet commun, d'ouverture, d'échange, de communication. »

ALAIN PEYREFITTE, LA SOCIÉTÉ DE CONFIANCE, 1995



**LA FÉDÉRATION DES PARTICULIERS
EMPLOYEURS DE FRANCE**

ACTEUR SOCIAL DE L'ÉCONOMIE

FORCE DE PROPOSITION POLITIQUE,

AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

ET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LETTRE AU

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A l'heure où les systèmes financiers semblent gouverner la planète dans un contexte de bouleversements sans précédent, au moment où le Tout-Etat pose la limite de sa capacité, ou tout du moins, se retrouve dans l'impossibilité de faire face à la totalité de ses prérogatives historiques, et où les Français ne « font plus bonne société » ensemble au travers de la représentation politique, administrative et sociale, **le modèle social français doit trouver une nouvelle voie.**

Il doit reposer sur **une citoyenneté vécue honorablement, dans le sens d'une responsabilité nécessaire et réciproque**, dans le cadre de solidarités concrètes et de réponses aux questions de quotidienneté familiale.

Cette contribution des emplois de la famille, à l'évolution du modèle social français et plus particulièrement celui du modèle de l'emploi entre particuliers au domicile s'appuiera sur une nouvelle forme de gestion des ressources et des relations humaines, basée sur un management partagé, une évolution des statuts sociaux et des modèles organisationnels du travail.

Car ce n'est pas tant l'existence de l'État-providence et le niveau des dépenses publiques qui importent, que le mode d'intervention et de régulation de cet État. De ce point de vue, l'État-providence français semble cumuler plusieurs écueils. Sans passer à un modèle libéral qui comporte lui aussi des failles d'importance vis-à-vis des attributs sociaux de notre société française, peut-être est-il temps d'envisager un renouveau du modèle social français traditionnel. **La France se retrouve aujourd'hui dans un engrenage pernicieux.**

Les différentes manifestations de la défiance envers le marché, la société civile et l'État ont en effet partie liée. Le déficit de confiance mutuelle nourrit la nécessité de l'intervention de l'État. Mais en réglementant et en légiférant de façon hiérarchique, l'État opacifie les relations entre les citoyens. En court-circuitant la société civile, il entrave le dialogue social et détruit la confiance mutuelle. En limitant les possibilités d'échanges avantageuses réciproquement, la défiance réduit l'efficacité du fonctionnement de l'ensemble des secteurs de l'économie.

Sans avoir la vanité de penser que la Fepem peut seule changer la donne, l'écosystème qu'elle valorise et qu'elle défend constitue, au travers des emplois de la famille et de leur secteur, un facteur de préservation de la cohésion sociale et simultanément un levier de croissance et de compétitivité pour notre pays.

Au cours de son mandat, le Président de la République a la lourde tâche d'accompagner les changements de société auxquels nous sommes contraints. La vie de nos concitoyens et la nôtre en dépendent de façon prépondérante.

Il existe une opportunité unique d'accompagner cette profonde mutation de la société française en nous appuyant sur une mobilisation collective partagée. En accord avec le Conseil d'administration, les collaborateurs et les experts de la Fepem, je propose qu'elle s'organise autour d'**une charte des emplois de la famille**. C'est celle-ci que je sou mets à votre réflexion aujourd'hui.

Marie Béatrice Levaux,
Présidente de la Fepem
Membre du Conseil économique,
social et environnemental (CESE)

LA FEPEM : UNE DÉMARCHE ENGAGÉE, CITOYENNE ET TRANSPARTISANE

La Fepem porte un mouvement sociétal basé sur la générosité et la confiance qui favorise le lien entre les individus, la solidarité et la justice sociale.

Elle se différencie par sa capacité d'organisation du secteur, tant sur le plan macro- que micro-économique, par son aptitude à professionnaliser, et à accompagner les acteurs du secteur des emplois de la famille dont elle est la représentante indépendante au travers d'un écosystème économique et social unique qu'elle porte et valorise : **l'emploi au domicile entre particuliers.**

Cette forme d'emploi porte en elle **un modèle innovant de vie, et un nouveau modèle de société.** En effet, à l'opposé de l'échange où chacun cherche son intérêt, la réciprocité générée par l'emploi à domicile entre particuliers, produit des valeurs éthiques entre les partenaires. Il est du reste connu que les structures qui reposent sur la réciprocité se combinent pour former des systèmes complexes qui rendent visibles d'autres économies, d'autres sociétés, au nombre desquelles sans doute celles de demain.

Par les propositions managériales, règlementaires, et fiscales qu'elle porte et défend au nom et pour le compte du secteur depuis de nombreuses années devant l'administration et les plus hautes autorités, en France et en Europe ; la Fepem se positionne non seulement comme l'organisation leader du secteur des emplois de la famille, mais également comme artisan de l'accompagnement des mutations sociétales de notre pays, **dans le triple contexte de la mondialisation, de l'explosion des nouvelles**

technologies et du défi démographique, qui constituent autant d'enjeux en matière d'emploi et de cohésion sociale.

Son rôle, qui, à l'origine, dédiait exclusivement la Fepem à la défense et à la protection des intérêts de ses ressortissants, qu'ils soient particuliers-employeurs ou salariés du secteur, a progressé naturellement sur le terrain des affaires publiques et politiques, pour faire entendre l'évolution des besoins domestiques* de la société française.

A l'aune d'un mouvement citoyen, elle a vu émerger depuis plusieurs années, d'abord en France, puis aujourd'hui en Europe, des communautés et des individualités isolées, qui revendiquent plus d'autonomie, de responsabilisation, mais aussi d'accompagnement dans la gestion de leur quotidien, (conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, enjeux de vieillissement à domicile, nouvelles compétences) grâce aux emplois de la famille au domicile.

C'est cette capacité de rassemblement démocratique entre toutes les parties prenantes, et pour **le bien commun,** qui en fait l'acteur légitime et intégré à la vie de la Cité, qu'elle est devenue.

La Fepem, porteuse d'un modèle économique et social performant, l'emploi au domicile entre particuliers, entend remplacer la famille comme vecteur économique et sociétal à part entière, créateur d'activités donc d'emplois, et facteur de cohésion sociale.

* domestique : qui est de la maison, qui appartient à la maison.

LA CHARTE DES EMPLOIS DE LA FAMILLE :

LE PROJET POLITIQUE DE LA FEPEM

POUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

La Charte des Emplois de la Famille a pour ambition de placer les enjeux de la famille comme contributeurs aux enjeux économiques, sociaux et sociétaux majeurs au cœur des futurs débats politiques.

› Elle a pour objectifs :

- de mobiliser les citoyens.
- d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle, au-delà des clivages politiques.
- d'ouvrir le débat public en proposant aux candidats des recommandations et objectifs concrets pour nourrir leur programme.

Pour les candidats :

placer les emplois de la famille comme sujet fédérateur pour l'économie et le modèle social français dans leur programme.

› L'engagement des candidats s'articulera autour de trois étapes :

- Un engagement écrit solennel par lequel le candidat manifestera sa volonté d'agir et de faire des emplois de la famille un véritable enjeu non partisan.
- Leur réponse aux recommandations et aux objectifs de la Fepem.
- La publication de leur réponse par la Fepem sur le site internet de son projet politique autour des emplois de la famille

Pour les citoyens :

se mobiliser et faire entendre leur voix

Pour réussir cette mobilisation, l'appel doit venir de l'ensemble de la société civile. En effet, la participation des citoyens à la refonte de notre modèle économique et social est essentielle. La société civile peut aujourd'hui impulser les idées et la dynamique nécessaires au changement, de façon complémentaire, aux côtés des pouvoirs publics. Elle est à la fois force de propositions, et garante de leur mise en œuvre.

C'est pourquoi la Fepem soumettra son projet politique aux représentants de la société civile, afin qu'ils puissent se joindre aux réflexions qu'elle a initiées, et apporter leur soutien et leurs observations à cette démarche.

UNE RÉALITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PERFORMANTE : LA FAMILLE

La famille, créatrice de richesse collective

La famille, entendue ici au sens économique de ménage, c'est-à-dire d'entité économique individuelle ou collective, agissant à son domicile, produit de la richesse, une richesse irremplaçable, les enfants, la population de demain, qui doivent être en nombre suffisant pour au moins remplacer les générations déjà diminuées des parents, faute de quoi le pays risque d'entrer dans la spirale appauvrissante du vieillissement continu qui ne peut plus se stabiliser.

Elle contribue à la richesse collective en dispensant à ses enfants, soins, éducation et socialisation, en résonance avec la santé publique et l'éducation nationale : ses services sont d'une valeur inappréciable et remplacer les éventuels désengagements de ses rôles coûte très cher à la société.

Les familles consomment, enfin, bien davantage dans nos économies modernes que naguère, quand les mères au foyer étaient des artisans polyvalents qui permettaient à leur famille ascendante et descendante de vivre en relative autarcie. Ces temps sont révolus : l'Union européenne a fait justement remarquer en 2000 que, dans nos sociétés avancées, plus les femmes étaient actives, plus la consommation augmentait, et plus se créaient d'emplois. Mais ce **vivier de productivités** latentes doit désormais faire face à un bouleversement de ses repères traditionnels, dont le défi démographique n'est pas des moindres.

La famille doit donc être traitée comme une organisation qui se rend des services à elle-même et qui génère des externalités fortes et positives pour la société. La famille doit donc être traitée comme une organisation qui se rend des services à elle-même et qui génère des externalités fortes et positives pour la société. A la gestion domestique quotidienne et à la garde des enfants, est venu s'adjoindre une responsabilité cruciale : la gestion de la dépendance et le respect de l'autonomie à domicile des plus âgés et des personnes en situation de handicap.

Le rôle essentiel des emplois de la famille est donc de permettre aux familles de remplir aisément l'ensemble de leurs fonctions dans la société, en soutenant les individus qui doivent l'être, tout en préservant leur espace de liberté.

La famille au centre de l'économie de réciprocité* ou de l'économie humaine...

Le système économique auquel s'apparente le plus le modèle des emplois de la famille est donc celui d'«économie de réciprocité» ou d'économie humaine... Dans la théorie économique classique, l'employeur rémunère un salarié à sa productivité. A l'opposé de l'échange où chacun cherche son intérêt, la réciprocité produit des valeurs éthiques ou spirituelles entre les partenaires.

La réciprocité implique le souci de l'autre, et cela afin d'établir du *mana*, c'est-à-dire des valeurs affectives, telles que la paix, la confiance, l'amitié et la compréhension mutuelle. L'échange ne crée par lui-même la valeur (sauf le produit de l'échange lui-même, ici le service rendu dans le cadre de l'emploi familial).

La réciprocité crée un système de valeurs éthiques, qui devient la valeur économique d'une économie de réciprocité.

La relation qu'entretiennent un salarié et une famille ne peut donc être réduite à une seule dimension marchande.

... source de progrès et d'innovation sociale

La famille, véritable source de progrès et d'innovation sociale, représente un précurseur des nouveaux modes organisationnels du travail. Ces modes managériaux développent la création d'un « binôme » particulier employeur/salarié, et la valorisation du temps passé en famille, pour rendre possibles de nouvelles formes de création de richesses à domicile.

A cet égard, **l'aménagement des temps de vie** est une clé pour comprendre l'avenir du travail. Des solutions pertinentes comme le télétravail, le travail à temps partiel choisi ou les cumuls emploi et retraite, réponses à des exigences d'organisation de la vie familiale, illustrent l'interrelation toujours plus étroite entre vie professionnelle et vie privée, et surtout **le rôle et le potentiel économique de la famille.**

Afin de le saisir, une politique de Ressources humaines formulée autour de la **Professionnalisation des emplois de la famille**, telle que la Fepem la propose, constitue un gage de qualité et de fiabilité des services rendus aux employeurs, et des perspectives professionnelles tangibles pour les salariés, **reconnues par la Société.**

* « Une économie n'est pas seulement productrice de bien et de services, mais aussi de types d'êtres humains par les relations qu'elle nécessite », Serge-Christophe Kolm, *La bonne économie. La réciprocité générale*, 1984.

L'innovation sociale comme catalyseur positif de durabilité

La notion du « social » dans le développement durable, en particulier dans les approches territoriales dépasse la définition traditionnelle centrée sur la justice sociale et le partage équitable. Il s'agit ici de donner une définition basée sur la durabilité des rapports et des pratiques sociaux, l'économie qu'elle génère, permettant de construire un lien direct avec la gouvernance du développement durable dans les territoires. Une telle vision socialisée de la durabilité transcende les approches trop orientées vers la durabilité économique et environnementale, qui dominent le débat actuel.

Le social renvoie aux modes de cohabitation, de coexistence, de « vivre ensemble », et d'organisation collective de la société conduisant ainsi à **la construction de systèmes socio-écologiques.** L'innovation sociale sous la forme des nouveaux usages (télétravail, téléformation, télémédecine), liés aux emplois de la famille et aux nouveaux modes d'organisationnels de travail est ainsi devenue un concept central dans les études ethnographiques de trajectoire de développement local et communautaire.

La façon d'aborder le sujet par la Fepem, et l'intégration des emplois familiaux dans les territoires sont plus sociétales, et vont bien au-delà de la gouvernance par le marché. Cette forme spécifique d'éco-développement, orienté vers le développement des populations et la réponse à leurs besoins par elles-mêmes, construit naturellement une **véritable durabilité sociale** assurée par la prise en compte de trois dimensions essentielles :

- la prise en charge équitable des besoins,
- la prudence écologique,
- l'autonomie de décisions, et la recherche de modèles endogènes compatibles avec le contexte culturel, institutionnel et écologique.

UN SOUFFLE NOUVEAU

POUR LE MODÈLE SOCIAL FRANÇAIS

Le modèle social français a besoin d'un souffle nouveau qui allie une volonté de croissance économique durable et des conditions de vie et de travail sans cesse améliorées pour tous. Cette vision implique des emplois de qualité, une citoyenneté responsable, et un environnement public vigilant et stable.

› La Responsabilité sociale citoyenne ou la liberté de choix des individus au travers de l'emploi à domicile entre particuliers

La Responsabilité sociale citoyenne est une **valeur sociale** qui renvoie à des **valeurs éthiques indépendantes de toute forme d'idéologie**, mais qui confère un ensemble de devoirs ou d'obligations. Cette responsabilité permet l'**autonomie des individus** face aux choix qu'ils doivent effectuer dans leur vie.

Plus largement, la notion de responsabilité citoyenne a permis l'accélération du passage d'un système de gestion fondé sur le rôle central des acteurs publics en tant que planificateurs et réalisateurs des politiques publiques, à un système de gouvernance citoyenne basé sur l'interaction croissante, la négociation et le partenariat entre les acteurs publics et la société civile.

Elle repose en effet sur un système de valeurs axé sur le respect de la dignité de l'homme, la confiance des citoyens et leur participation au processus d'identification des besoins qui les concernent, ainsi que sur leur bonne gouvernance.

› Liberté de choix au domicile privé : redonner confiance en l'individu

La sphère privée peut être considérée comme le dernier espace de liberté individuel ou collectif sans ingérence de l'Etat. Le projet porté par la Fepem a donc également vocation à préserver cet espace, et à faire en sorte que la plupart des décisions familiales qui s'y prennent, relatives à l'organisation de la vie quotidienne, se fassent en toute connaissance des possibilités qui leurs sont accordées dans le secteur des emplois de la famille, ainsi que des règles et usages qui les régissent.

Le choix de ses salariés pour intervenir au domicile privé, celui de leur périmètre d'intervention, l'identification de leur éventuel besoin de formation, leur encadrement et leur protection sociale, relèvent véritablement de choix individuels qui ne sauraient relever d'une seule marchandisation du secteur qui, pour faire survivre son modèle économique, n'aurait d'autre possibilité que la standardisation des choix, et donc des besoins.

Or, la nécessaire prise de risque pour développer et faire vivre de nouveaux modèles d'organisation sociétale à domicile, est essentielle afin de faire face aux défis économiques et sociétaux actuels. Prendre le risque d'assumer la responsabilité d'un salarié, rend en effet aux individus le goût de **l'action**, de **l'innovation** et de **la responsabilité**.

L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX TERRITOIRES

DANS LA RÉFLEXION DE L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

La France doit intégrer de nouveaux territoires qui influencent directement les orientations d'avenir en matière de formation, d'emplois et de choix de vie. La Fepem a choisi de s'exprimer sur les trois territoires suivants : la société numérique, les territoires régionaux et l'Europe – qui lui paraissent essentiels en termes de développement et de cohésion sociale.

Orienter l'émergence d'une société numérique ouverte à tous

La large diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC), et la « révolution numérique » qui l'accompagne, modifient profondément nos vies. Une stratégie politique et sociétale plus globale des usages numériques est aujourd'hui indispensable afin d'optimiser leur apport quotidien pour les citoyens.

De fait, les pouvoirs publics et la société civile peuvent exercer une véritable influence sur ces développements. Il convient néanmoins de la structurer, et de concevoir les contenus de ces moyens d'information, en faisant preuve de créativité et de détermination.

› L'accès aux usages numériques représente la clé de voûte pour une société numérique équitable et inclusive :

D'une part, l'accès au numérique est restreint par des infrastructures encore insuffisantes. Le déploiement du haut débit en France, laissé trop longtemps à l'initiative presque exclusive des opérateurs privés, n'a pas suffi à couvrir le territoire de façon complète et homogène, entraînant **une fracture numérique territoriale**, et nécessitant une intervention publique forte.

D'autre part, l'accès à ces nouvelles opportunités est limité par le manque de compétences numériques, à l'origine d'**une fracture numérique sociale** persistante.

L'apport des TIC dans le domaine de la formation est prioritaire, et doit être développé en vue d'une modernisation du marché du travail en France. De nouveaux métiers et de nouvelles compétences sont rendus nécessaires par la société numérique. La création d'emplois de qualité dépendra donc de la diffusion massive de ces nouvelles compétences professionnelles. L'Union européenne a fait de ce constat une priorité politique pour les 10 ans à venir en positionnant la « Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois » en tant qu'initiative phare au coeur de la Stratégie Europe 2020.

› Enfin, le numérique ouvre **de nouvelles perspectives pour les modèles organisationnels de travail et de management, notamment au travers du télétravail.**

Toutefois, le développement du télétravail en France se heurte encore à des obstacles organisationnels, comportementaux, financiers, et juridiques. Il ne concerne en effet que 9 % des salariés français, contre 18 % en moyenne en Europe et plus de 30 % dans les pays scandinaves et aux Etats-Unis.

Il convient de surmonter ces obstacles par une politique déterminée en sa faveur, portée conjointement par le Gouvernement, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile.

Valoriser les territoires régionaux

Les territoires régionaux font partie intégrante de la richesse et de la qualité de vie en France. Au-delà de leur rôle agricole et touristique traditionnel, les territoires régionaux représentent un atout considérable pour le renouveau économique et social de notre pays.

La volonté de valoriser les territoires régionaux, c'est aussi l'engagement à répartir la richesse, la croissance économique et l'emploi sur tout le territoire français. Il ne s'agit pas ici seulement de la question de la fracture numérique, mais de la fracture de la société française, selon qu'elle préempte les grandes zones urbaines ou les territoires les plus ruraux.

Au moment où la métropolisation atteint en France un degré extrême, la ruralité bénéficie d'une attractivité particulière, liée au souhait de beaucoup de Français de choisir un autre mode de vie et de regagner un cadre et une qualité de vie et de travail plus agréables que ceux des villes.

Toutefois, les défis actuels de notre Société, tels que le vieillissement, l'isolement des familles et des personnes âgées, ou bien l'accès aux services de soins et d'accompagnement, se posent encore plus profondément dans ces territoires. Ils demandent une réponse politique et sociétale ferme et pertinente, pour que la France retrouve son équilibre territorial. En réalité, le développement des territoires se présente donc aujourd'hui en tant qu'enjeux hautement politiques, à la fois de justice sociale et d'égalité des chances.

› L'attractivité des territoires régionaux passe notamment par le soutien à leur développement économique.

Trop de jeunes, qui sont aujourd'hui dans l'obligation de quitter leurs territoires, souvent dans le cadre de leur formation professionnelle, y reviennent rarement, faute d'emplois correspondant à leurs qualifications acquises. La création d'opportunités économiques sur tous ces territoires est donc une priorité politique.

A titre d'exemple, l'utilisation appropriée des TIC permet d'être performant et innovant, et d'accéder à des marchés nationaux voire internationaux, depuis une situation géographique périphérique. En ce sens, l'accès aux nouvelles technologies constitue autant un atout essentiel que le développement des activités structurantes des territoires régionaux, comme l'agriculture, l'industrie et le tourisme. Ce développement passe également par une offre de logements, de transports et de services adaptés.

› Dans ce contexte, le déploiement des emplois de la famille représente une clef de voûte pour rendre attractifs et revitaliser les territoires régionaux, partout en France.

Alors que les familles se voient aujourd'hui confrontées à une économie dont les modèles commerciaux reposent sur la délocalisation, la ségrégation et la désertification, les emplois de la famille proposent **une économie de proximité, de diversité des modes de vie et de travail**, permettant à chacun un libre choix de vie.

Les emplois de la Famille en Europe

► Le projet européen passe par ses citoyens : **la Fepem fait vivre l'idée européenne d'intégration, de création de richesse économique et culturelle, et de solidarité.** Ainsi, l'Europe devient un atout et une promesse pour l'ensemble de ses citoyens.

A travers son action et ses engagements politiques au plus haut niveau, la Fepem pense l'Europe de demain, en contribuant aux objectifs de la Stratégie Europe 2020. Tout en créant de nouveaux emplois et de nouveaux modes d'organisation sociale partout en Europe, les particuliers employeurs sont également **une source d'inspiration vitale pour la France.**

En ce sens, la Fepem est engagée, depuis bientôt 5 ans, à faire émerger le secteur des emplois de la famille en Europe, par une démarche contributive, innovante et partagée. La Fepem, qui est une organisation française, est fière de porter un modèle de bonnes pratiques devant les institutions européennes et les Etats-membres, en réintroduisant ainsi une certaine idée de l'humanisme à la française.

Le modèle de l'emploi entre particuliers répond en effet à **l'émergence de nouveaux défis sociétaux, partout en Europe**, qui nécessitent des réponses partagées en faveur de la modernisation du modèle social européen.

Dans le cadre de la Stratégie Europe 2020, la Fepem contribue activement au débat politique européen, afin de **promouvoir l'emploi et une meilleure qualité de vie** en :

- participant au renforcement de la cohésion sociale,
- accompagnant la valorisation des compétences tout au long de la vie,
- inscrivant son action au cœur des enjeux numériques.

Le succès de ce projet ambitieux et innovant, qui vise à mobiliser un secteur d'activité dont le potentiel demeure encore largement méconnu, exige une réponse européenne coordonnée, avec un engagement fort des institutions européennes et des Etats membres, en concertation avec les partenaires sociaux et la société civile.

A l'heure où l'innovation sociale est devenue un enjeu fondamental dans de nombreux pays européens, **la France peut aujourd'hui retrouver sa place en tant que moteur du progrès social et de l'intégration européenne**, qui milite en faveur de ses citoyens et du bien-être de tous les Européens. Le modèle de bonnes pratiques que porte le secteur des emplois de la famille en est un des enjeux.

LA CHARTE DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

ORIENTATIONS POLITIQUES

1/ Renforcer les politiques en faveur de la famille, créatrice de richesses et lieu privilégié du changement social.

- › **Permettre aux familles une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle**, par la promotion de l'égalité des genres et de nouveaux modes organisationnels du travail.
- › **Faciliter l'accès aux emplois de la famille à tous les foyers français**, en les solvabilisant par des contributions ciblées, publiques et privées.

2/ Libérer le potentiel économique de la famille en favorisant l'emploi entre particuliers.

- › **Mettre fin à la discrimination de l'emploi direct par rapport à d'autres modèles économiques.**
- › **Promouvoir une véritable politique des ressources humaines**, axée autour de la professionnalisation.

3/ Redonner confiance en l'individu et en la famille.

- › **Renforcer la responsabilité sociale citoyenne et la liberté de choix des individus** en déployant les emplois de la famille.
- › **Promouvoir un système social fondé sur la gouvernance citoyenne**, en facilitant l'interaction, la négociation et le partenariat entre des acteurs privés et publics.

4/ Créer une société numérique inclusive qui mette le progrès technique au service de tous les Français.

- **Surmonter la fracture numérique en France**, par la diffusion de compétences numériques et le déploiement des infrastructures.
- **Développer l'accès aux usages numériques en matière de professionnalisation.**

5/ Renforcer l'attractivité des territoires régionaux, en valorisant ses dynamiques économiques et ses modes de vie.

- **Repartir la richesse, la croissance économique et l'emploi dans les territoires français**, par le soutien ciblé aux gisements d'emplois et de croissance.
- **Renforcer la justice sociale par la prise en compte des différents modes de vie des Français à l'ère de la mondialisation.**

6/ Faire de l'Europe une source d'inspiration et de richesse pour la France.

- **Renforcer la contribution française à la mise en oeuvre de la Stratégie Europe 2020**, notamment en matière d'emploi et de formation.
- **Redonner à la France son rôle de promoteur du progrès social en Europe**, en promouvant le modèle français des emplois de la famille en Europe.

LA CHARTE DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

PROPOSITIONS ET OBJECTIFS DE LA FEPEM 2012 – 2017

Pour donner suite à l'inscription symbolique du particulier employeur dans la loi de modernisation de l'économie en 2008 en tant que « acteur économique et social à part entière » :

- 1/ Déposer une proposition de loi qui encadre le secteur des particuliers employeurs et des emplois de la famille,** qui tient compte des spécificités du statut de l'employeur ; du lieu de travail, le domicile et des nouveaux modes d'organisation du travail pour les salariés du secteur.
- 2/ Proposer une réforme fiscale du secteur des emplois de la famille** qui stabilise les dispositifs de solvabilisation et renforce leur accès au plus grand nombre. Suppression des niches fiscales au profit des allègements de charges sur l'emploi et l'ouverture de la déductibilité.
- 3/ Initier le rattachement du secteur des particuliers employeurs à un ministère de tutelle,** lui permettant d'être reconnu et accompagné spécifiquement dans sa qualité de « plus petit employeur de France » et contribuer ainsi au déploiement d'une politique quinquennale dédiée.
- 4/ Accompagner les particuliers employeurs en perte d'autonomie,** personnes en situation de handicap et personnes âgées en s'assurant de leur prise en compte dans les futures lois, dépendance et handicap et dans l'accès aux dispositifs les concernant.
- 5/ Renforcer les capacités de conciliation des vie professionnelle et vie privée pour les actifs** en facilitant l'accès aux modes de garde individuels.
- 6/ Déployer une politique ressources humaines incitative au service des objectifs du secteur.** Participer aux politiques d'égalité des genres par une plus grande attractivité des métiers du secteur pour les hommes.
- 7/ Développer les emplois de la famille au cours des 5 prochaines années par une politique d'incitation et de simplification qui permette une croissance de 25% du secteur sur cette période.**

FEPEM

**79 rue de Monceau
75008 Paris
France
Tél. : 01 80 48 09 07**

WWW.FEPEM.FR


Fepem
FÉDÉRATION DES PARTICULIERS
EMPLOYEURS DE FRANCE